ANALYSE PROSPECTIVE DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE D'ÉLEVAGE SUR LE SITE NATURA 2000 « COTEAUX DU LIZET ET DE L'OSSE » EN LIEN AVEC LA CONTRACTUALISATION DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES

Mars 2015

ADASEA DU GERS - MAISON DE L'AGRICULTURE - Route de Mirande - BP 70161 - 32003 AUCH CEDEX
☎ 05 62 61 79 50 - Fax : 05 62 05 80 84 - Mail : a032@adasea.net - Site : http://www.adasea32.fr

SOMMAIRE

A. Contexte de l'étude 4

B. Évolution de la situation agricole 5

1. Les agriculteurs : une population en diminution et vieillissante 5

2. Une spécialisation des Orientations Technico-économiques des Exploitations (OTEX) 5

1.1 Évolution de la répartition des exploitations en fonction des OTEX 5

1.2 Évolution de la répartition des surfaces exploitées en fonction des OTEX 6

1.3 Évolution des cheptels 7

3. Une SAU en évolution avec les modifications de la réglementation PAC 10

4. Conclusion : la poursuite des tendances décrites dans le document d'objectifs 12

C. Le devenir des zones contractualisées 13

1. Des exploitants partagés et indécis 13

2. Un constat positif pour les surfaces 13

3. Des zones bien localisées 13

4. Une situation contrastée pour les habitats naturels 15

5. Une zone intermédiaire sur l'Osse et le Lizet incertaine pour le devenir des habitats 16

D. Des secteurs nouveaux pour la contractualisation 19

1. Des habitats naturels d'intérêt communautaires inclus dans des ilots PAC mais non contractualisés … 19

2. …sous forme d'entités relativement groupées 19

3. Une forte proportion de pelouses et landes hors surfaces PAC … 21

4. … localisée de façon diffuse sur l'ensemble du site 21

E. Conclusion 23

F. Annexes 24

1. Sources bibliographiques 24

2. Liste des tableaux 24

3. Liste des cartes 24

A. Contexte de l'étude

« Les sites, en animation depuis plus de 10 ans, connaissent des évolutions de fond avec les changements structurels des exploitations et des propriétés en lien avec les orientations données par la PAC (nombreux départs à la retraite, agrandissement des exploitations, modifications des orientations, diminution de l'activité d'élevage extensif, développement des élevages hors-sol,…), qui pourraient remettre en cause la pérennité et l'intégrité des habitats naturels.
Il s'agit d'évaluer ces évolutions et leurs conséquences sur la gestion des habitats naturels d'intérêt communautaire, afin d'adapter les outils contractuels et l'accompagnement des gestionnaires du site. Une actualisation des données de l'analyse de l'activité agricole réalisée lors de l'élaboration du document d'objectifs serait souhaitable ainsi qu'une analyse des tendances prévisibles ». Extrait du CCTP de l'appel d'offres pour l'animation 2014 pour le site FR7300893 « Coteaux du Lizet et de l'Osse ».

L'étude traite successivement

- De l'évolution de la situation agricole
- Du devenir des zones contractualisées
- Et du potentiel de nouvelle contractualisation

B. Évolution de la situation agricole

1. Les agriculteurs : une population en diminution et vieillissante

D'après les données de la DDT 32, on assiste à une diminution du nombre d'exploitants agricoles associée à une augmentation de la superficie moyenne traduisant une répartition des terres libérées entre les exploitants restants.

Tableau 1 : Évolution du nombre d'exploitations et de la superficie moyenne entre 2004 et 2014 (données DDT 32, janvier 2015)

	2004	2014
Nombre d'exploitations	61	58
Superficie moyenne	29,65 ha	33,29 ha

Tableau 2 : Pyramide des âges des exploitants agricoles (données DDT 32, janvier 2015)

Pyramide des âges en 2014				
15-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus
4	9	42	16	4

N.B : le total de 75 est supérieur à 58 car les associés des sociétés sont comptés.

Si l'on reprend les données récoltées lors des enquêtes communales réalisées dans le cadre de l'étude foncière réalisée sur ce territoire en 2005, nous avons la répartition suivante :

Tableau 3 : Répartition des exploitants par âge (données ADASEA 32, 2005)

	Exploitant de moins de 40 ans	Exploitant de 41 à 54 ans	Exploitant de 55 ans et plus
Nombre d'exploitations	16	34	11

On assiste ainsi à un vieillissement de la population des exploitants agricoles.

2. Une spécialisation des Orientations Technico-économiques des Exploitations (OTEX)

1.1 Évolution de la répartition des exploitations en fonction des OTEX

La comparaison des données 2000 et 2010 du Recensement Général Agricole à l'échelle des deux communes de Montesquiou et Saint Arailles (informations non disponibles à l'échelle du site) montre les évolutions suivantes :

- Pas d'évolution des principales OTEX (grandes cultures, élevages, polyculture-élevage, élevage hors sol),
- Stabilité des exploitations ayant une orientation « grandes cultures » pour Montesquiou et légère diminution Saint Arailles,
- Augmentation du nombre d'exploitations ayant une orientation « bovin viande » qui traduit une spécialisation qui se retrouve avec en parallèle d'une diminution du nombre d'exploitations « polyculture-élevage »,
- Stabilité des exploitations à orientations « Ovin et autres herbivores » sur la commune de Saint Arailles et augmentation pour Montesquiou,
- Augmentation des exploitations orientées « élevage hors-sol » sur les deux communes.

A noter que certaines données ne sont pas disponibles car considérées comme soumises au secret statistique (cas des « bovins mixtes »).

Tableau 4 : Évolution du nombre d'exploitations en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (donnnées RGA) sur les communes de Montesquiou et de Saint Arailles

		Nombre total d'exploitations		
Orientation technico-économique de l'exploitation (s : donnée soumise au secret statistique)	**Année**	**Montesquiou**	**Saint-Arailles**	**Total**
Toutes orientations	2000	50	18	68
	2010	53	15	68
dont Grandes cultures	2000	17	6	23
	2010	17	5	22
dont Maraîchage et Horticulture	2000			0
	2010			0
dont Viticulture	2000	s		s
	2010	s		s
dont Fruits et Autres cultures permanentes	2000			0
	2010		s	
dont Bovins lait	2000			0
	2010			0
dont Bovins viande	2000	5		5
	2010	8		8
dont Bovins mixte	2000			
	2010	s		s
dont Ovins et Autres herbivores	2000	s	3	s +3
	2010	6	3	9
dont Elevages hors sol	2000	10	3	13
	2010	11	5	16
dont Polyculture, Polyculture-élevage	2000	15	6	21
	2010	9	s	9 +s

1.2 Évolution de la répartition des surfaces exploitées en fonction des OTEX

Les tendances par exploitation se traduisent en termes de surface exploitée. Ainsi sur Montesquiou on constate l'augmentation (de l'ordre 10 %) des surfaces en grande culture et une diminution en même proportion sur Saint Arailles. De même, on retrouve la spécialisation constatée en « bovins viande » dans l'évolution des OTEX en nombre d'exploitants qui se répercute en termes de surface (y compris sur polyculture –élevage). C'est également le cas pour les ovins sur Montesquiou et Saint Arailles.

Tableau 5 : Évolution de la surface en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (donnnées RGA) sur les communes de Montesquiou et de Saint Arailles

(s : donnée soumise au secret statistique)	Nombre total d'exploitations			
Orientation technico-économique de l'exploitation	**Année**	**Montesquiou**	**Saint-Arailles**	**Total**
dont Grandes cultures	2000	1 458	409	1 867
	2010	1 658	369	2 027
	2010-2000	200	-40	160
dont Maraîchage et Horticulture	2000			0
	2010			0
dont Viticulture	2000	s		s
	2010	s		s

(s : donnée soumise au secret statistique)	Nombre total d'exploitations			
Orientation technico-économique de l'exploitation	**Année**	**Montesquiou**	**Saint-Arailles**	**Total**
dont Fruits et Autres cultures permanentes	2000			0
	2010		s	s
dont Bovins lait	2000			0
	2010			0
dont Bovins viande	2000	178		178
	2010	512		512
	2010-2000	334		334
dont Bovins mixte	2000	s		s
	2010	s		s
dont Ovins et Autres herbivores	2000	s	76	S + 76
	2010	70	77	147
	2010-2000	70-s	1	147-76-s
dont Elevages hors sol	2000	651	76	727
	2010	790	170	960
	2010-2000	139	94	233
dont Polyculture, Polyculture-élevage	2000	920	323	1 243
	2010	345	s	345 + s
	2010-2000	-575	323-s	(345+ s) - 1243

1.3 Évolution des cheptels

L'effet de la spécialisation se traduit dans l'évolution des cheptels.

En effet, le tableau suivant montre que le nombre d'exploitants ayant des bovins diminue sur la période 2000-2010 avec en parallèle une légère augmentation du cheptel. La situation est toutefois différente entre les deux communes avec une plus forte baisse du nombre d'exploitants sur Saint Arailles associée à une forte diminution du cheptel contrairement à Montesquiou où il augmente légèrement.

Tableau 6 : Évolution des cheptels de bovins en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (donnnées RGA) sur les communes de Montesquiou et de Saint Arailles

(s : donnée soumise au secret statistique)		**Année**	**Montesquiou**	**Saint-Arailles**	**Total**
Total Bovins	Exploitations en ayant	2000	25	8	33
		2010	19	3	22
	Évolution	2000-2010	-6	-5	-11
		en %	-24%	-63%	-33%
	Cheptel correspondant (têtes)	2000	1 662	213	1 875
		2010	1 756	161	1 917
	Évolution	2000-2010	94	-52	42
		en %	6%	-24%	2%

On retrouve le même type de situation (voir tableau 7) en ce qui concerne les bovins d'un ou plus mais avec une forte augmentation du cheptel sur la commune de Montesquiou (qui peut concerner des génisses de renouvellement du troupeau).

Tableau 7 : Évolution des cheptels de bovins d'un an ou plus en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (donnnées RGA) sur les communes de Montesquiou et de Saint Arailles

		Année	Montesquiou	Saint-Arailles	Total
Bovins d'un an ou plus	Exploitations en ayant	2000	21	6	27
		2010	17	3	20
	Évolution	2000-2010	-4	-3	-7
		en %	-19%	-50%	-26%
	Cheptel correspondant (têtes)	2000	256	62	318
		2010	343	51	394
	Évolution	2000-2010	87	-11	76
		en %	34%	-18%	24%

En ce qui concerne les vaches allaitantes on observe à une diminution du nombre d'exploitants en ayant et une légère diminution du cheptel pour Montesquiou uniquement (données non exploitables pour Saint Arailles).

Tableau 8 : Évolution des cheptels de vaches en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (donnnées RGA) sur les communes de Montesquiou et de Saint Arailles

(s : donnée soumise au secret statistique)		Année	Montesquiou	Saint-Arailles	Total
Total Vaches	Exploitations en ayant	2000	23	8	31
		2010	18	3	21
	Évolution	2000-2010	-5	-5	-10
		en %	-22%	-63%	-32%
	Cheptel correspondant (têtes)	2000	518	*s*	
		2010	485	71	556
	Évolution	2000-2010	-33		
		en %	-6%		

Le constat est le même pour les bovins de moins d'un an à la différence d'une légère augmentation (5% sur la commune de Montesquiou) qui peut concerner des génisses de renouvellement du troupeau.

Tableau 9 : Évolution des cheptels de bovins de moins d'un an en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (donnnées RGA) sur les communes de Montesquiou et de Saint Arailles

(s : donnée soumise au secret statistique)		Année	Montesquiou	Saint-Arailles	Total
Bovins de moins d'un an	Exploitations en ayant	2000	21	5	26
		2010	16	3	19
	Évolution	2000-2010	-5	-2	-7
		en %	-24%	-40%	-27%
	Cheptel correspondant (têtes)	2000	888	s	
		2010	928	39	967
	Évolution	2000-2010	40		
		en %	5%		

Pour les vaches allaitantes, à la différence des bovins de moins d'un an, les informations ne sont disponibles que pour Saint Arailles ; la diminution du cheptel y est forte (plus un tiers en moins).

Tableau 10 : Évolution des cheptels de vaches allaitantes en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (donnnées RGA) sur les communes de Montesquiou et de Saint Arailles

(s : donnée soumise au secret statistique)		Année	Montesquiou	Saint-Arailles	Total
Vaches allaitantes	Exploitations en ayant	2000	21	8	29
		2010	17	3	20
	Évolution	2000-2010	-4	-5	-9
		en %	-19%	-63%	-31%
	Cheptel correspondant (têtes)	2000	*s*	111	
		2010	*s*	71	
	Évolution	2000-2010		-40	
		en %		-36%	

En termes de production porcine, les données ne sont pas exploitables pour Saint Arailles. L'effet de spécialisation est là encore visible avec une baisse du nombre d'exploitations ayant des porcins mais une augmentation du cheptel.

Tableau 11 : Évolution des cheptels de porcins en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (donnnées RGA) sur les communes de Montesquiou et de Saint Arailles

(s : donnée soumise au secret statistique)		Année	Montesquiou	Saint-Arailles	Total
Total Porcins	Exploitations en ayant	2000	13	3	16
		2010	5	s	
	Évolution	2000-2010	-8		
		en %	-62%		
	Cheptel correspondant (têtes)	2000	2 399	7	2 406
		2010	2 800	s	
	Évolution	2000-2010	401		
		en %	+ 17%		

On assiste à une diminution du nombre d'exploitations ayant des poulets sur les deux communes mais une augmentation du nombre d'animaux sur Montesquiou contrairement à Saint Arailles.

Tableau 12 : Évolution des cheptels de poulets de chair et cop en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (donnnées RGA) sur les communes de Montesquiou et de Saint Arailles

		Année	Montesquiou	Saint-Arailles	Total
Poulets de chair et coq	Exploitations en ayant	2000	23	9	32
		2010	15	4	19
	Évolution	2000-2010	-8	-5	-13
		en %	-35%	-56%	-41%
	Cheptel correspondant (têtes)	2000	25 677	35 646	61 323
		2010	38 717	31 600	70 317
	Évolution	2000-2010	13 040	-4 046	8 994
		en %	51%	-11%	+ 15%

N.B : les données concernant les vaches laitières, les truies reproductrices de 50 kg ou plus, les chèvres, les brebis nourrices et les brebis laitières ne sont pas présentées car soumises au secret statistique.

3. Une SAU en évolution avec les modifications de la réglementation PAC

L'assolement reflète les OTEX avec une majorité de grandes cultures et de surfaces en herbe.

Tableau 13 : Évolution de l'assolement PAC entre 2004 et 2014 (données DDT 32, janvier 2015)

	Surface en ha		
Assolement	2004	2014	Différence 2014-2004
Arboriculture et viticulture	5,29	3,77	-1,52
Céréales	724,73	696,33	-28,4
Cultures de fibres	0	6,12	6,12
Divers	77,15	0,2	-76,95
Légumes, fruits, fleurs	8,08	0	-8,08
Oléagineux	222,27	285,06	62,79
Protéagineux	19,98	5,33	-14,65
Semences	0	1,06	1,06
Surfaces en herbe	586,51	871,36	284,85
Surfaces gelées	165,01	62,03	-102,98
Total	1809,02	1931,26	122,24
Part SCOP	53,45%	51,09%	
Part surfaces en herbe	32,42%	45,12%	

Entre les deux périodes de référence, les surfaces en gel et en herbe ont évolué de manière opposée car la réglementation a changé pendant cette période. En effet, la suppression de l'obligation pour toute exploitation de déclarer 10% de sa SAU en gel a entraîné le changement de catégorie d'une partie de de ces gels vers la classification « prairies » notamment pour les exploitants ayant des animaux ou vendant le foin car les règles d'entretien des prairies était plus adaptée aux systèmes d'exploitation cités plus haut que celle du gel (date d'entretien, possibilité de récolte, mise en place de MAE ….).
D'autre part, certains exploitants ont intégré des parcelles de landes et parcours (intégrés dans la catégorie « surfaces en herbe ») car éligibles aux aides agricoles du 1er et du 2ième pilier (DPU et MAE) sur la période 2007-2014.

Figure 1 : Répartition de l'assolement PAC en 2004 (données DDT 32, janvier 2015)

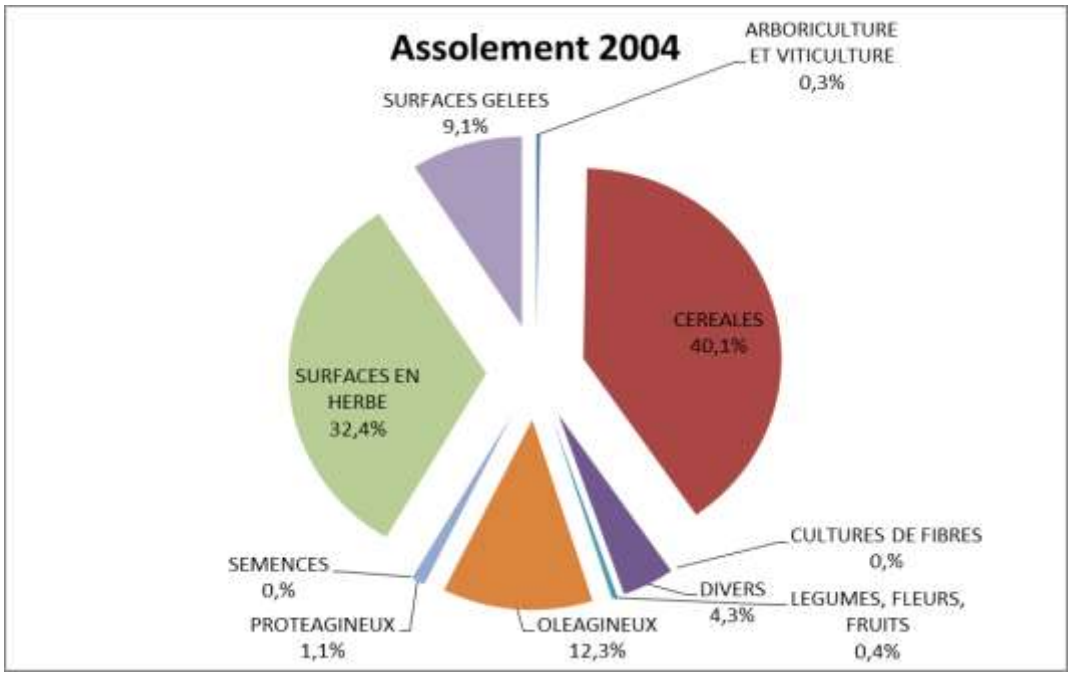

Figure 2 : Répartition de l'assolement PAC en 2014 (données DDT 32, janvier 2015)

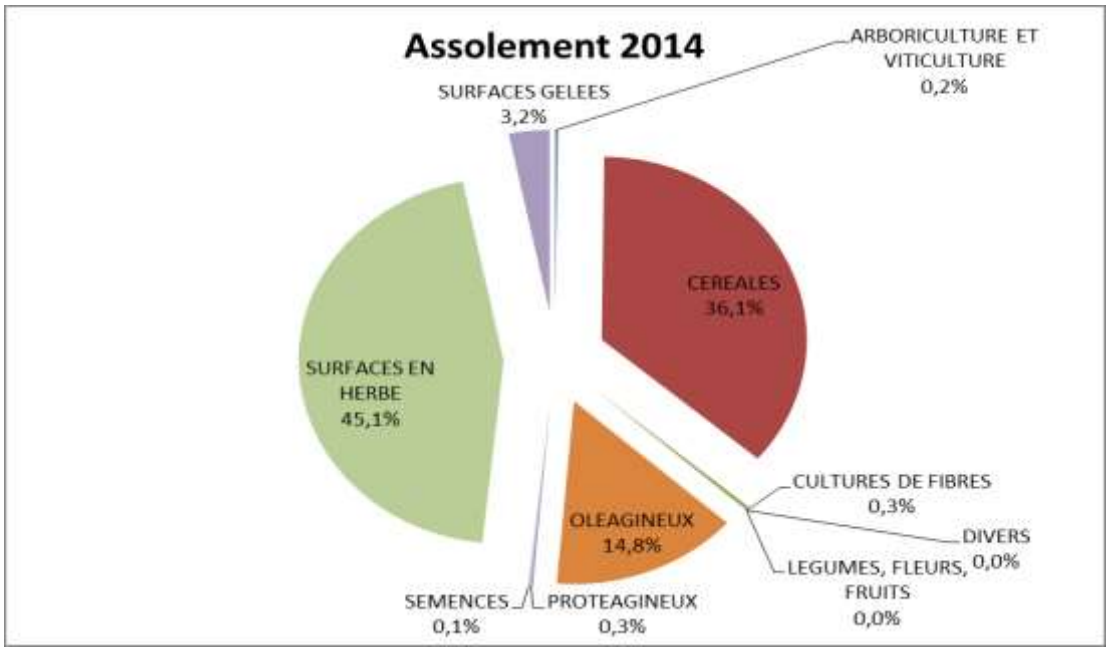

En termes de répartition surface en herbe/ surfaces SCOP, on retrouve l'augmentation de la surface en herbe mentionnée au paragraphe précédent. A noter que la part de SCOP reste prépondérante.

Figure 3 : Évolution de la répartition surface en herbe/SCOP entre 2004 et 2014 (données DDT 32, janvier 2015)

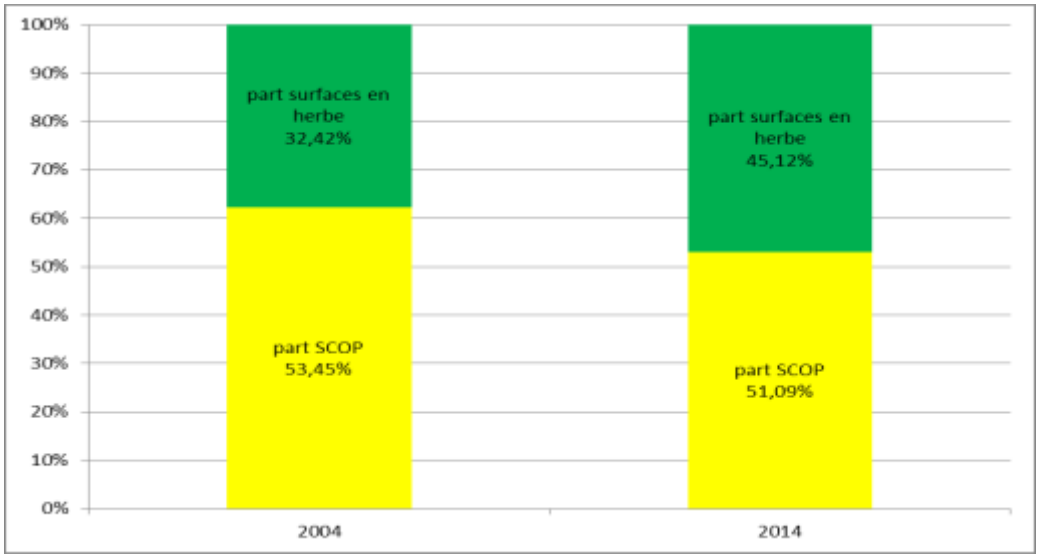

4. Conclusion : la poursuite des tendances décrites dans le document d'objectifs

Depuis 2000, on assiste à une diminution du nombre d'exploitants avec en parallèle une augmentation de la taille moyenne des exploitations. De plus la population agricole vieillit.

Les principales orientations technico-économiques des exploitations (grandes cultures, élevages, polyculture-élevage, élevage hors sol) n'évoluent pas sur la période 2000-2010.
Le phénomène de spécialisation des exploitations décrite dans le document d'objectifs se poursuit : la diminution de la polyculture-élevage qui se traduit par une concentration des cheptels et des surfaces.
Le nombre d'exploitations orientées en bovins allaitants et qui assurent une gestion extensive des milieux prairiaux a diminué de 30% en 10 ans. Parallèlement, le nombre de volailles et de porcs (correspondant à des élevages hors-sol ou de faibles surfaces) augmente sur un nombre d'exploitations en diminution.

Malgré tout, la part des surfaces en herbe a augmenté pendant cette période, effet que l'on peut en partie expliquer par l'animation Natura 2000, qui a accompagné la conversion de parcelles cultivées en herbage, et l'extensification des systèmes pastoraux.

Cependant, le vieillissement des agriculteurs et la forte baisse des exploitations avec herbivores est très préoccupante pour les années à venir : ces évolutions lourdes auront des conséquences sur la gestion des habitats naturels et des habitats d'espèces visés par la Directive Habitats, Faune, Flore (pelouses et landes, prairies humides et sèches ...), principalement :

- l'abandon des milieux pastoraux les moins accessibles et les moins productifs
- l'intensification des prairies (amendements, drainage, artificialisation).
- le retournement et la conversion des prairies en grandes cultures

Les parties suivantes vont s'attacher à établir les évolutions de la contractualisation sur les habitats naturels d'intérêt communautaire.

C. Le devenir des zones contractualisées

Pour des raisons de praticité et de lisibilité cartographique, l'étude se limite aux engagements surfaciques et exclue les ponctuels et linéaires : c'est à dire respectivement les mares et les haies.

Les mesures surfaciques concernent principalement les surfaces enherbées (les différentes types de prairies sèches et humides ainsi que les faciès de pelouses et landes et quelques parcelles déclarées en gel mais à végétation prairiale).

Le traitement cartographique s'appuie sur les bilans annuels réalisés dans la cadre de l'animation dont les engagements sont en cours ou récemment terminés (incluant les surfaces en PHAE2 contractualisées en 2007 et 2008 dont l'engagement a été prorogé et pour lesquelles la structure animatrice est intervenue) et seront par conséquent potentiellement à renouveler en 2015 et 2016.

1. Des exploitants partagés et indécis

Le souhait quant à la contractualisation sur la période 2015-2010 a été recueilli lors d'enquêtes auprès des 20 exploitants ayant ou ayant eu des engagements sur la période 2007-2014. A noter qu'au total, ce sont 22 exploitants qui ont été engagés sur cette période. Parmi ces 22, 2 exploitants ont changé de statut sans modification des engagements ce qui explique les 20 enquêtes.

Seuls 3 exploitants ne souhaitent pas reconduire car ils arrêtent leur activité (départ à la retraite ou cessation d'activité en lien avec une maladie). La reprise n'étant pas assurée dans les mêmes conditions agricoles, ils forment une catégorie à part entière et ne sont pas inclus dans la proposition « ne sait pas ».
L'avis des autres exploitants est partagé entre un souhait de se ré-engager et une position d'attente forte vis à vis de la nouvelle réglementation PAC pour se décider par rapport à un éventuel engagement. Ce sont majoritairement les éleveurs qui sont les plus décidés à s'engager.

Candidats MAE 2015-2016	Total
Non	3
Oui	9
Ne sait pas	8
Total général	20

2. Un constat positif pour les surfaces

Plus de 60 % des surfaces engagées seraient renouvelées.

	Surface en ha	En pourcentage de surface engagée
Non	67.3	14,73%
Oui	280.99	61,52%
Ne sait pas	108.46	23,75%

Il faut toutefois relativiser ces chiffres car certains exploitants pouvaient bénéficier de la PHAE2 et des MAEt. Ce dispositif s'achevant et les plafonds de MAEC n'étant pas relevés par rapport aux MAEt, certaines surfaces ne pourront pas être engagées.
D'autre part, parmi les exploitants intéressés pour continuer dans le dispositif, certains ne veulent pas reconduire l'ensemble des parcelles initialement engagées.

3. Des zones bien localisées

Trois secteurs se détachent :

- Une zone à l'amont sur l'Osse où sont localisés deux des trois exploitants qui arrêtent
- Une zone intermédiaire sur l'Osse et sur le Lizet pour laquelle l'avenir est incertain
- Entourant ces deux secteurs, se distribuent sur l'Osse et le Lizet, les parcelles des exploitants souhaitant poursuivre

Carte 1 : Localisation des parcelles en fonction du souhait des exploitants

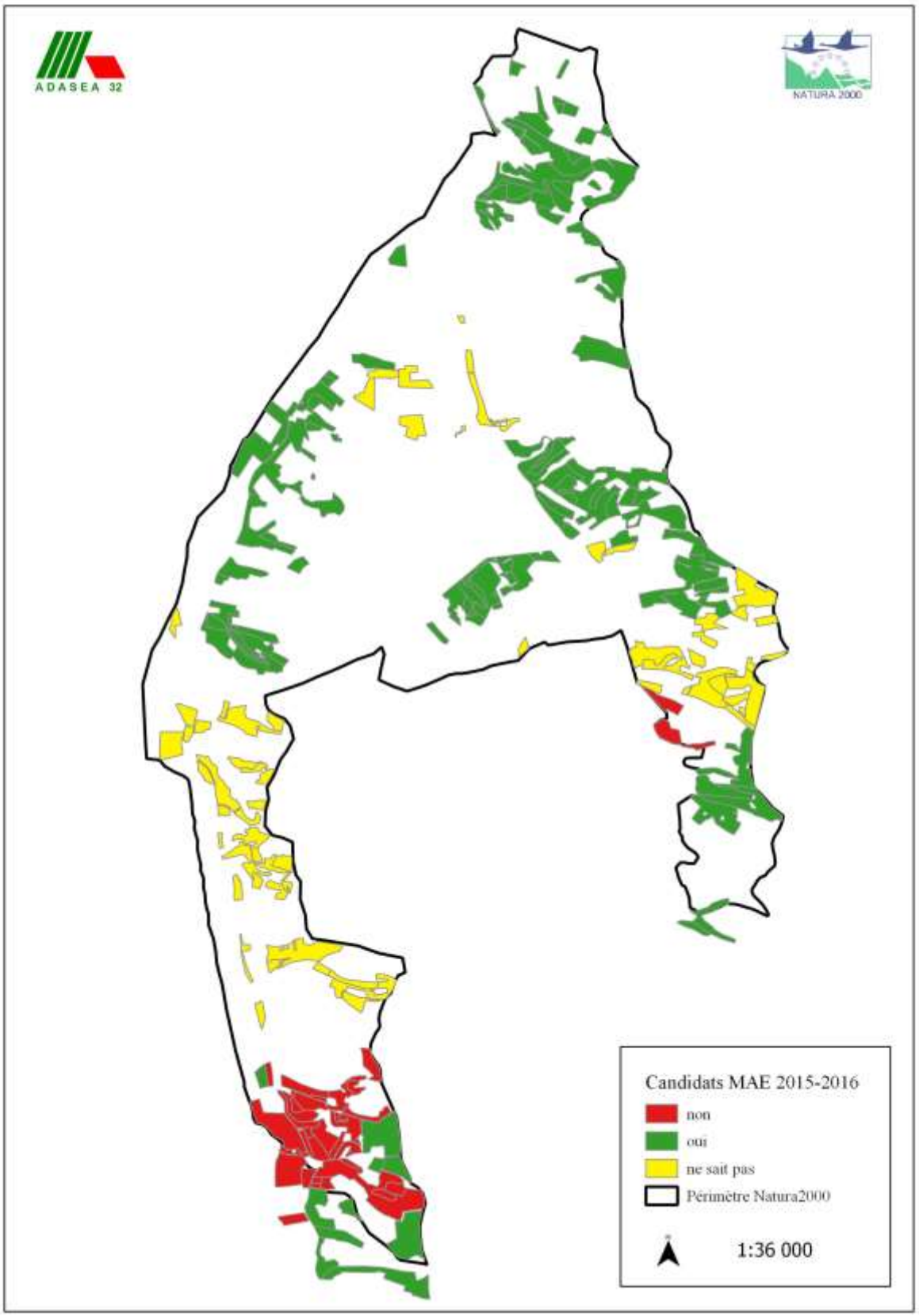

4. Une situation contrastée pour les habitats naturels

L'analyse du croisement des habitats naturels et des habitats d'espèces avec la position des exploitants montre que la situation semble favorable pour les prairies maigres de fauche de basse altitude (code Natura 2000 : 6510) et les pelouses (code Natura 2000 : 6210) où, respectivement plus de 70 % et de 60 % seraient ré-engagées. Toutefois ces surfaces ne représentent respectivement que 52 % et 25 % de la surface totale de l'habitat.

En ce qui concerne les formations à Genévrier commun sur pelouses calcaires (faciès plus embroussaillés (code Natura 2000 : 6210X5130), les surfaces en jeu sont moins importantes mais la tendance est inversée avec plus de 60 % des surfaces qui seraient pas ré-engagées.

En termes d'habitats d'espèces, la tendance est très légèrement favorable (54 %). Par contre la proportion par rapport à l'habitat d'espèces est plus faible car celui-ci inclut aussi les boisements qui ne sont pas éligibles aux MAE car ne relevant de la production agricole.

Tableau 14 : Répartition des habitats en fonction de la position des exploitants et rapport avec les surfaces totales d'habitats

	6210 : Pelouses pérennes sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire - Site d'orchidées remarquables	% par rapport à la surface d'habitat contractualisée	% de surface totale de l'habitat
Non	11,83 ha	17,15%	6,88%
Oui	42,38 ha	61,44%	24,64%
Ne sait pas	14,77 ha	21,41%	8,59%

	6510 : Prairies maigres de fauche de basse altitude	% par rapport à la surface d'habitat contractualisée	% de surface totale de l'habitat
Non	12,71 ha	8,99%	6,70%
Oui	99,44 ha	70,33%	52,46%
Ne sait pas	29,24 ha	20,68%	15,43%

	6210X5130 : Formations à Genévrier commun sur pelouses calcaires	% par rapport à la surface d'habitat contractualisée	% de surface totale de l'habitat
Non	3,08 ha	61,97%	14,94%
Oui	1,86 ha	37,42%	9,02%
Ne sait pas	0,03 ha	0,60%	0,15%

	Habitat d'espèces	% par rapport à la surface d'habitat contractualisée	% de surface totale de l'habitat
Non	30,95 ha	14,76%	2,08%
Oui	114,74 ha	54,72%	7,73%
Ne sait pas	63,98 ha	30,51%	4,31%

La remarque est la même que précédemment sur la prudence quant à l'exploitation de ces chiffres.

Certains exploitants pouvaient bénéficier de la PHAE2 et des MAEt. Ce dispositif s'achevant et les plafonds de MAEc n'étaient pas relevés par rapport aux MAEt certaines parcelles ne pourront pas être engagées. D'autre part parmi les exploitants intéressés pour continuer dans le dispositif certains ne veulent pas reconduire l'ensemble des parcelles initialement engagées.

5. Une zone intermédiaire sur l'Osse et le Lizet incertaine pour le devenir des habitats

Le constat réalisé au paragraphe 3 se retrouve pour chaque catégorie d'habitat naturel.

Carte 2 : Localisation de l'habitat « Pelouses pérennes sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire » en fonction de la position des exploitants

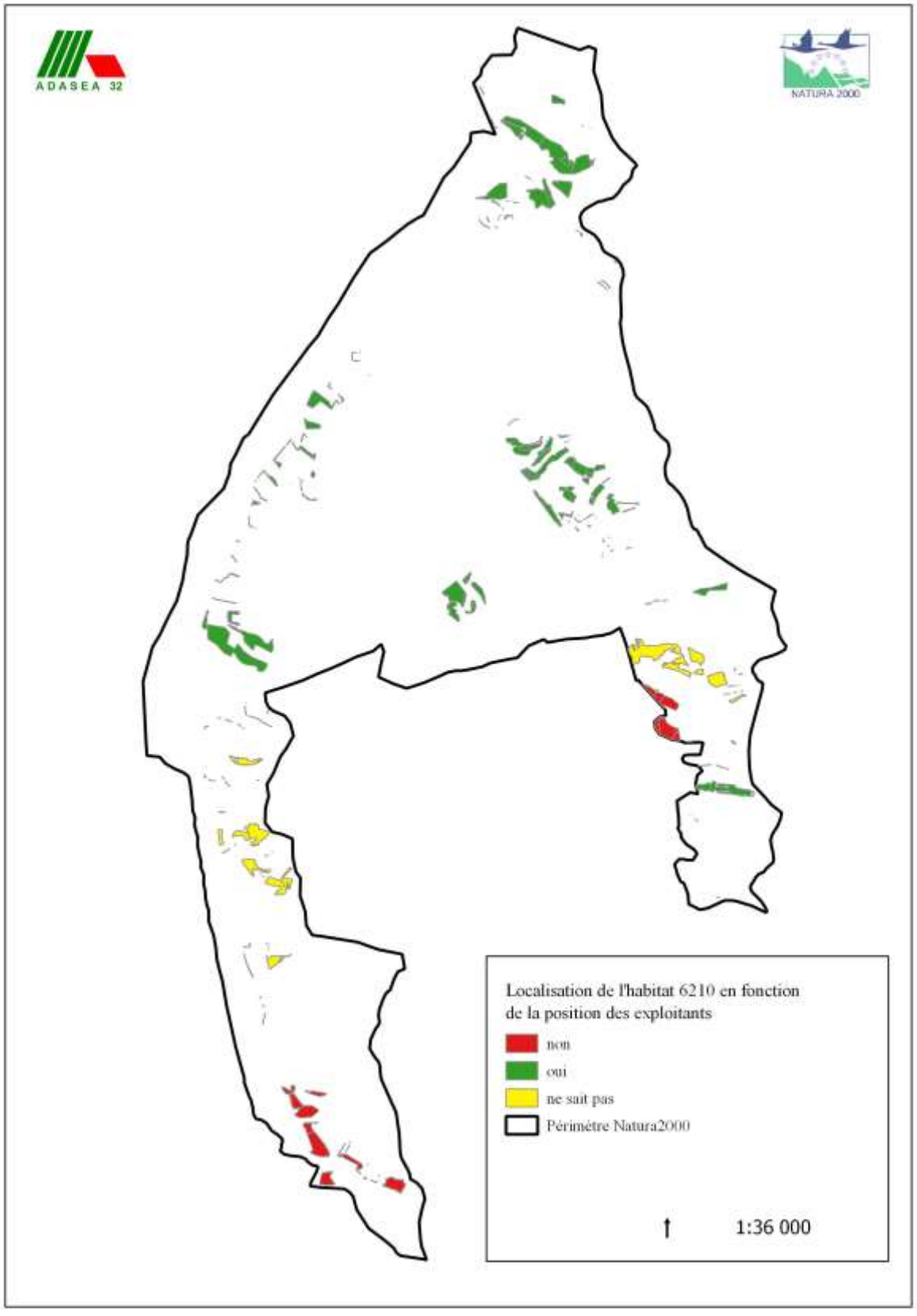

Carte 3 : Localisation de l'habitat « Prairies maigres de fauche de basse altitude » en fonction de la position des exploitants

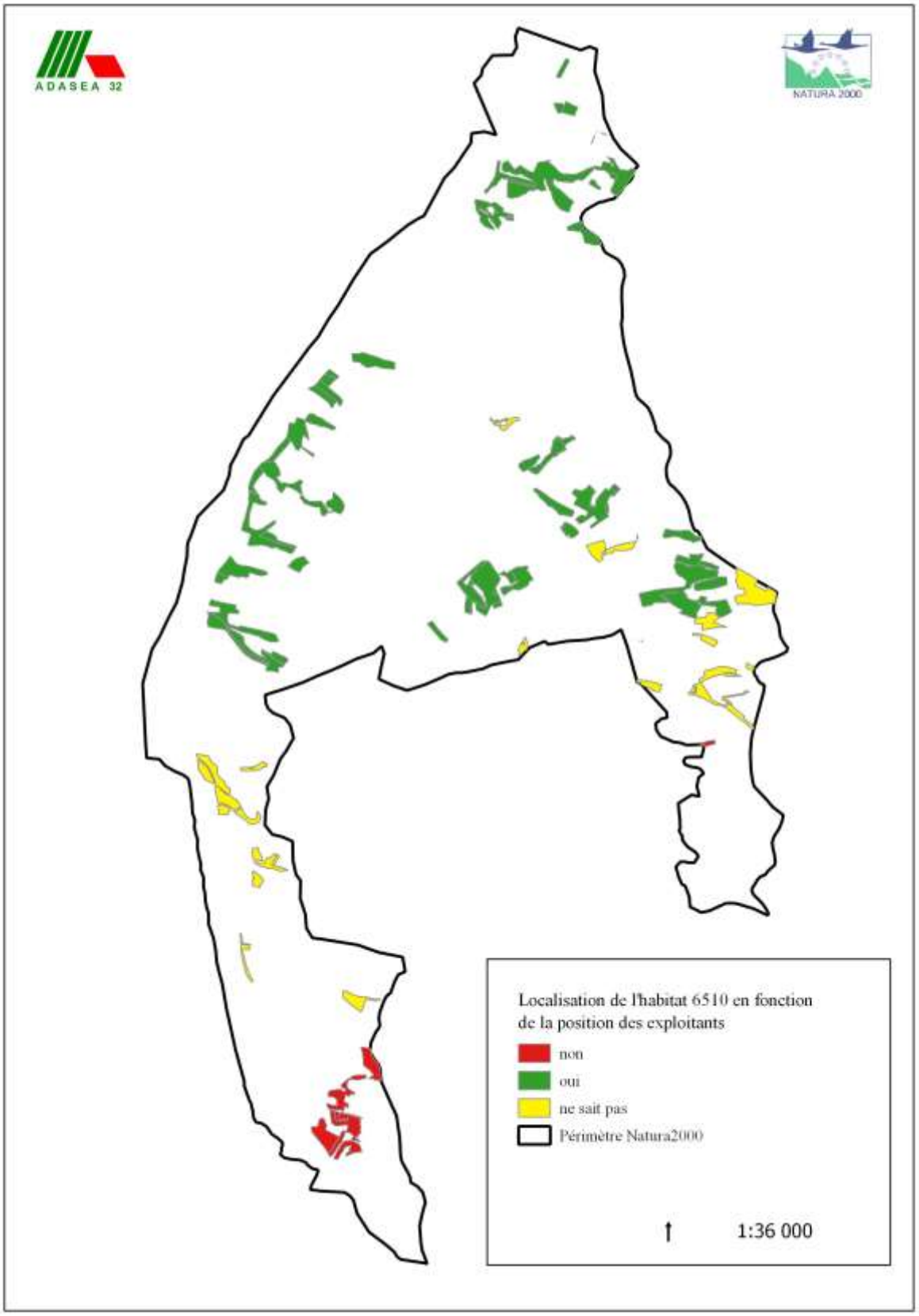

Carte 4 : Localisation de l'habitat « Formations à Genévrier commun sur pelouses calcaires » en fonction de la position des exploitants

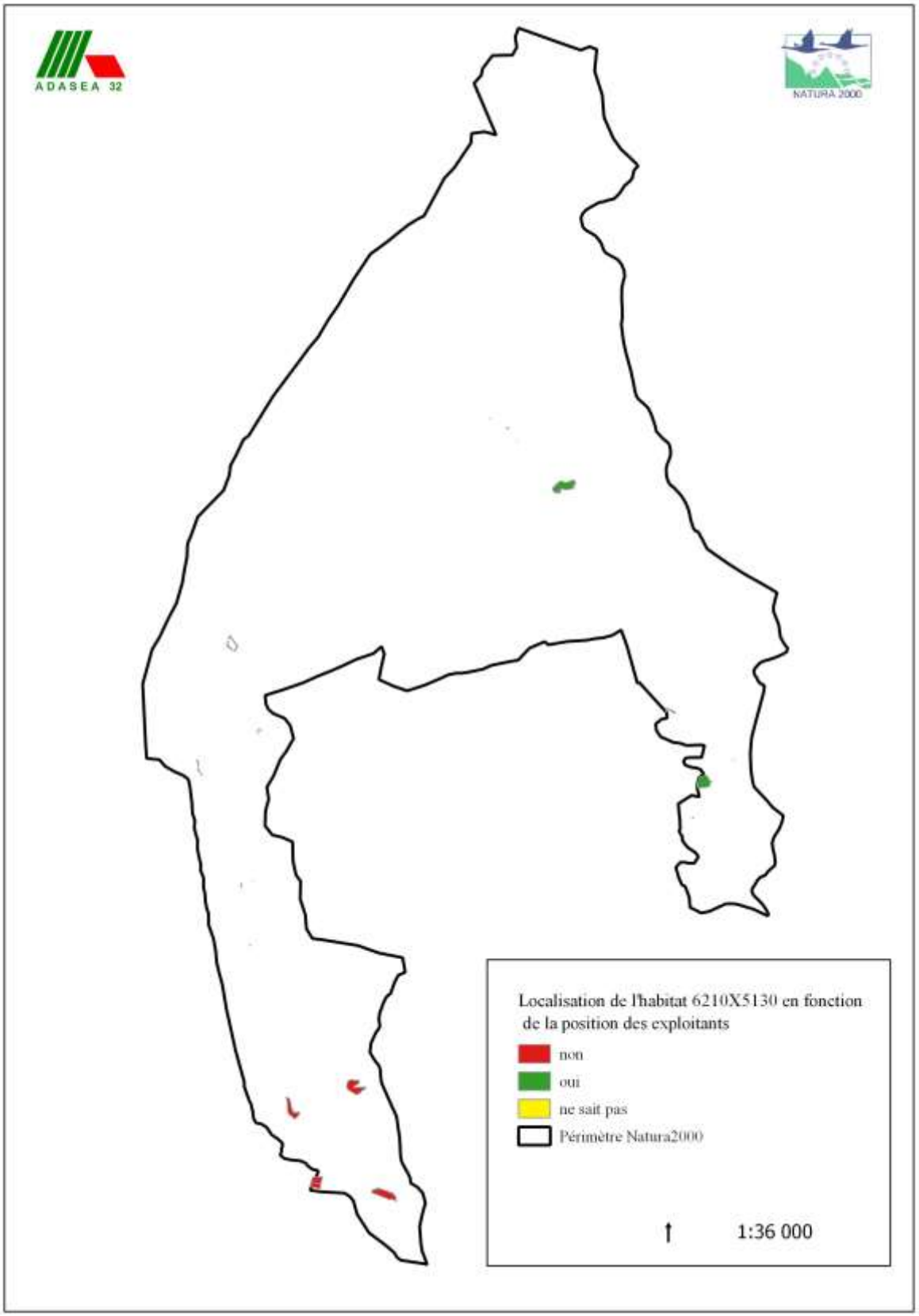

D. Des secteurs nouveaux pour la contractualisation

1. Des habitats naturels d'intérêt communautaires inclus dans des ilots PAC mais non contractualisés …

Le tableau suivant montre que l'ensemble des surfaces incluses dans les ilots PAC ne sont pas systématiquement contractualisées ce qui peut représenter jusqu'à 20 % de la surface de l'habitat naturel d'intérêt communautaire.

Ceci montre la limite du dispositif avec les freins déjà évoqués lors des bilans annuels :

- Plafond de contractualisation de 7 600 € /an / par exploitation non adapté car ne permettant pas d'engager l'ensemble des parcelles
- Maîtrise foncière non assurée sur la durée du contrat

Par ailleurs, certaines surfaces peuvent être déclarées à la PAC et ne pas faire l'objet d'une gestion ou d'une adaptation de gestion compatible avec les MAE : parcelles non systématiquement pâturées, parcelle d'habitats non déclarée en surface herbagère ….

Tableau 15 : Répartition des surfaces d'habitats naturels d'intérêt communautaire inclus dans des ilots PAC mais non contractualisés sur la période

CODE Natura 2000	Surface non contractualisée mais incluses dans un ilot PAC (en ha)	Pourcentage par rapport à la surface total d'habitat naturel
6210 : Pelouses pérennes sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire- Site d'orchidées remarquables	33,55	19,50%
6220 : Parcours substeppiques de graminées et annuelles	0,017	8,45%
6510 : Prairies maigres de fauche de basse altitude	35,18	18,56%
6210X5130 : Formations à Genévrier commun sur pelouses calcaires	4,31	20,92%

2. …sous forme d'entités relativement groupées

La distribution spatiale des habitats naturels inclus dans des ilots PAC mais non contractualisés se fait sous forme de groupes du même type d'habitat (qui peut être parfois ceinturé par l'autre) sur les deux coteaux du Lizet et de l'Osse. Ceci peut faciliter une mise en valeur agricole sous forme d'ilots d'élevage par exemple (pose de clôtures moins coûteuses du fait du groupement des parcelles, gestion plus aisée de l'alimentation en eau …).

Pour certains milieux, la structure animatrice sait qu'ils sont gérés et ont pu par le passé faire l'objet de contractualisations (CAD par exemple) mais n'ont pas pu être renouvelés pour cause de plafond des MAEt (cas de l'entité de pelouses côté Osse à l'aval du village de Montesquiou).

N.B : pour des raisons de lisibilité la carte suivante ne fait apparaître que les surfaces supérieures ou égales à 5 ares.

Carte 5 : Localisation des habitats naturels inclus dans les surfaces PAC mais non contractualisés

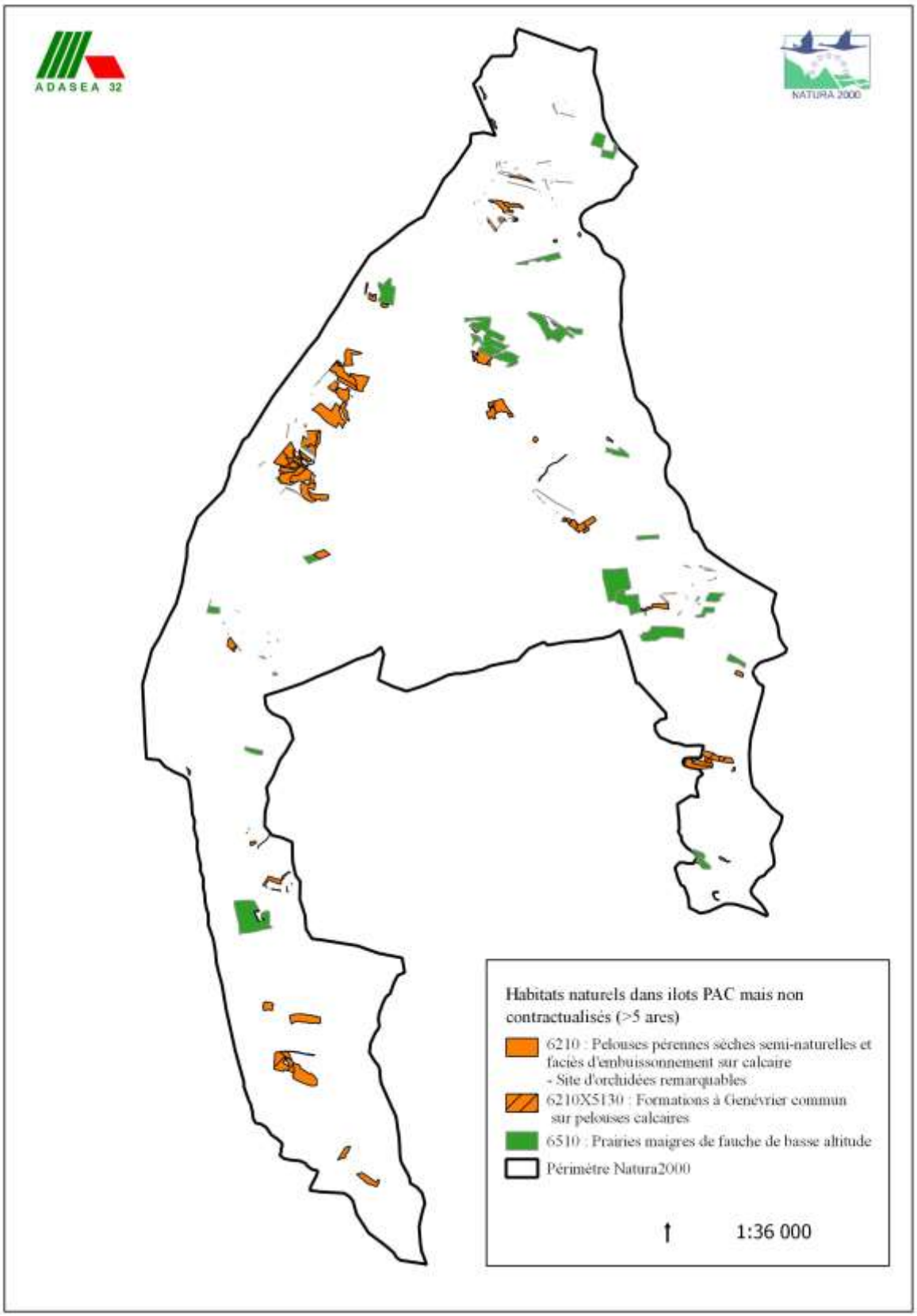

3. Une forte proportion de pelouses et landes hors surfaces PAC …

L'extraction des surfaces habitats d'intérêt communautaires hors PAC montre une situation contrastée : si les prairies sont quasiment toute incluses dans les surfaces PAC (seules 6 % ne le sont pas) les différents faciès de pelouses et landes hors PAC varie de 42 % pour les pelouses à 54 % pour les formations à genévriers, plus fermés et ne respectant pas forcément les critères d'éligibilité définies sur la période précédente. Le cas des parcours de graminées est plus spécifique car ils sont de petite taille et généralement inclus dans des parcelles plus grandes

Deux causes peuvent être évoquées pour expliquer ce phénomène :

- Problème d'éligibilité des parcelles au 1er pilier PAC notamment en lien avec le taux d'embroussaillement et donc aux aides MAEt relevant du 2ième pilier : par exemple cas de certains faciès de landes dans un état de conservation défavorable, relevant de mesures de restauration mais non éligibles au 1ier pilier car trop embroussaillées
- Milieux appartenant à des exploitants non éleveurs ou à des propriétaires ne souhaitant pas mettre leurs biens en fermage

Tableau 16 : Répartition des habitats naturels d'intérêt communautaire hors surfaces PAC

CODE Natura 2000	Surface hors PAC	Pourcentage par rapport à la surface totale d'habitats naturels
6210 : Pelouses pérennes sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire- Site d'orchidées remarquables	73,23	42,57%
6220 : 6220 : Parcours substeppiques de graminées et annuelles	0,183	91,30%
6510 : Prairies maigres de fauche de basse altitude	12,89	6,80%
6210X5130 : Formations à Genévrier commun sur pelouses calcaires	11,30	54,81%

4. … localisée de façon diffuse sur l'ensemble du site

Il n'y a pas de localisation préférentielle de ces milieux sur le site : ils se répartissent sur les coteaux de l'Osse et du Lizet à l'amont comme à l'aval, sous forme de chapelets d'entités plus ou moins étendues, ce qui ne facilite pas leur inclusion dans un ilot de pâturage.

Carte 6 : Localisation des habitats naturels hors surfaces PAC

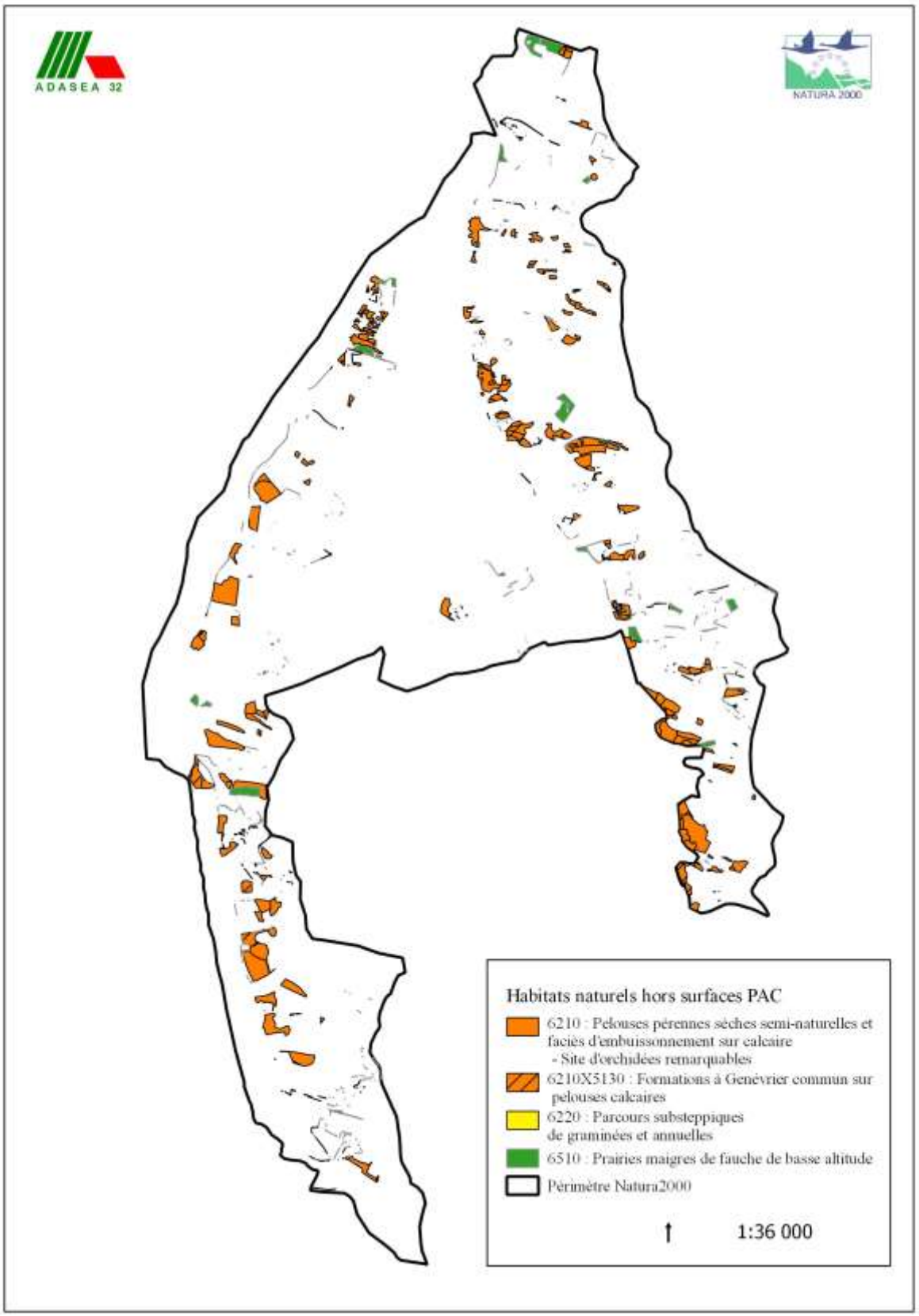

E. Conclusion

Cette analyse indique que les tendances décrites dans le document d'objectifs se poursuivent à savoir :

- Une population agricole vieillissante et en diminution
- Une spécialisation des Orientations Technico-économiques des Exploitations (OTEX) avec une concentration des troupeaux d'herbivores sur des exploitations de moins en moins nombreuses
- Une SAU très étroitement liée aux évolutions de la PAC

L'étude du devenir des zones contractualisées montre que les exploitants sont partagés et indécis, en attente du nouveau cadre règlementaire pour la période 2015-2020. Ce qui, malgré cela, se traduit par 60 % des surfaces à ré-engager concernant prioritairement les prairies maigres de fauche de basse altitude (code Natura 2000 : 6510 : plus de 70 % des surfaces contractualisées à ré-engager) et les pelouses sèches à Orchidées (code Natura 2000 : 6210 plus de 60% des surfaces contractualisées à ré-engager) et plus beaucoup plus marginalement les formations à Genévrier commun sur pelouses calcaires (code Natura 2000 : 6210X5130 moins de 40 % des surfaces contractualisées à ré-engager).

Il y a un potentiel de nouveaux engagements importants qui relèvent de deux cas de figures :

- D'une part les habitats naturels d'intérêt communautaires inclus dans des ilots PAC mais non contractualisés qui forment des entités relativement groupées et donc plus faciles à mettre en valeur du point de vue agricole (pour certaines habitats jusqu'à 20 % de la surface totale de l'habitat est dans ce cas)
- D'autre part les habitats naturels d'intérêt communautaires non inclus dans les ilots PAC pour lesquels un travail spécifique sera à mener au cas par cas avec les propriétaires et les exploitants si l'on souhaite les ré-intégrer dans le système agricole avec des MAE

Plus généralement, la mobilisation de ces milieux demande de tenir compte du contexte réglementaire de la PAC qui ne permet pas toujours de les y inclure.

Si les éléments portés à notre connaissance lors de l'étude sont maintenus notamment le plafond de 7 600 €/an/exploitation, la contractualisation sur la période 2015-2020 ne permettrait pas de respecter les objectifs en matière de surfaces contractualisées en MAE dans ce site Natura 2000.

L'équilibre du territoire est fragile, fortement lié à la démographie de la population agricole et aux évolutions réglementaires, notamment en matière de soutien d'élevage. La remise en cause de l'ICHN dans cette zone, notamment, risquerait de remettre en cause le maintien des troupeaux.

Il convient de concrétiser les souhaits de reconduction et mobiliser les exploitants indécis en faveur de la gestion équilibrée des milieux.
Le travail d'animation déjà mené sur ce territoire sera à poursuivre pour approcher au mieux les objectifs du site Natura 2000.

F. Annexes

1. Sources bibliographiques

- DDT 32 : assolement 2014 & statistiques agricoles 2004-2014, janvier 2015 (données fournies dans le cadre de la rédaction des Programmes Agri-Environnementaux Climatiques 2015)
- Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200893 « Coteaux du Lizet et de l'Osse vers Montesquiou » validé le 17 juin 2004 : données agricoles, habitats naturels et habitats d'espèces
- Recensement général agricole : 2000 et 2010
- Bilans cartographies annuels de contractualisation des MAEt

2. Liste des tableaux

Tableau 1 : Évolution du nombre d'exploitations et de la superficie moyenne entre 2004 et 2014 (données DDT 32, janvier 2015) 5
Tableau 2 : Pyramide des âges des exploitants agricoles (données DDT 32, janvier 2015) 5
Tableau 3 : Répartition des exploitants par âge (données ADASEA 32, 2005) 5
Tableau 4 : Évolution du nombre d'exploitations en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (donnnées RGA) sur les communes de Montesquiou et de Saint Arailles 6
Tableau 5 : Évolution de la surface en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (donnnées RGA) sur les communes de Montesquiou et de Saint Arailles 6
Tableau 6 : Évolution des cheptels de bovins en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (donnnées RGA) sur les communes de Montesquiou et de Saint Arailles 7
Tableau 7 : Évolution des cheptels de bovins d'un an ou plus en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (donnnées RGA) sur les communes de Montesquiou et de Saint Arailles 8
Tableau 8 : Évolution des cheptels de vaches en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (donnnées RGA) sur les communes de Montesquiou et de Saint Arailles 8
Tableau 9 : Évolution des cheptels de bovins de moins d'un an en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (donnnées RGA) sur les communes de Montesquiou et de Saint Arailles 8
Tableau 10 : Évolution des cheptels de vaches allaitantes en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (donnnées RGA) sur les communes de Montesquiou et de Saint Arailles 9
Tableau 11 : Évolution des cheptels de porcins en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (donnnées RGA) sur les communes de Montesquiou et de Saint Arailles 9
Tableau 12 : Évolution des cheptels de poulets de chair et cop en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (donnnées RGA) sur les communes de Montesquiou et de Saint Arailles 9
Tableau 13 : Évolution de l'assolement PAC entre 2004 et 2014 (données DDT 32, janvier 2015) 10
Tableau 14 : Répartition des habitats en fonction de la position des exploitants et rapport avec les surfaces totales d'habitats 15
Tableau 15 : Répartition des surfaces d'habitats naturels d'intérêt communautaire inclus dans des ilots PAC mais non contractualisés sur la période 19
Tableau 16 : Répartition des habitats naturels d'intérêt communautaire hors surfaces PAC 21

3. Liste des cartes

Carte 1 : Localisation des parcelles en fonction du souhait des exploitants 14
Carte 2 : Localisation de l'habitat « Pelouses pérennes sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire » en fonction de la position des exploitants 16
Carte 3 : Localisation de l'habitat « Prairies maigres de fauche de basse altitude » en fonction de la position des exploitants 17
Carte 4 : Localisation de l'habitat « Formations à Genévrier commun sur pelouses calcaires » en fonction de la position des exploitants 18
Carte 5 : Localisation des habitats naturels inclus dans les surfaces PAC mais non contractualisés 20
Carte 6 : Localisation des habitats naturels hors surfaces PAC 22

ADASEA 32

ADASEA DU GERS - MAISON DE L'AGRICULTURE - Route de Mirande - BP 70161 - 32003 AUCH CEDEX
☎ 05 62 61 79 50 - Fax : 05 62 05 80 84 - Mail : a032@adasea.net - Site : http://www.adasea32.net